



Thomas Deswarte, Bruno Dumézil et Laurent Vissière (dir.)

Epistola 3. Lettres et conflits Antiquité tardive et Moyen Âge

Casa de Velázquez

Blesser par mots au nom du Verbe dans la controverse adoptianiste

Étude historique et littéraire des échanges épistolaires entre Alcuin,
Félix et Élipand (797-799)

Florence Close et Christiane Veyrard-Cosme

Éditeur : Casa de Velázquez
Lieu d'édition : Madrid
Année d'édition : 2021
Date de mise en ligne : 23 septembre 2021
Collection : Collection de la Casa de Velázquez
EAN électronique : 9788490963388



<http://books.openedition.org>

Ce document vous est offert par Casa de Velázquez



Référence électronique

CLOSE, Florence ; VEYRARD-COSME, Christiane. *Blesser par mots au nom du Verbe dans la controverse adoptianiste : Étude historique et littéraire des échanges épistolaires entre Alcuin, Félix et Élipand (797-799)*
In : *Epistola 3. Lettres et conflits : Antiquité tardive et Moyen Âge* [en ligne]. Madrid : Casa de Velázquez, 2021 (généré le 11 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cvz/27145>>. ISBN : 9788490963388.

BLESSER PAR MOTS AU NOM DU VERBE DANS LA CONTROVERSE ADOPTIANISTE

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DES ÉCHANGES ÉPISTOLAIRES
ENTRE ALCUIN, FÉLIX ET ÉLIPAND (797-799)

Florence Close – Christiane Veyrard-Cosme

Université de Liège/UR Traverses – Université Sorbonne Nouvelle/EA 173-CERAM

... je lui ai adressé une lettre d'exhortation, car je désirais veiller sur sa vieillesse, et ramener un homme sur lequel pesait déjà le grand âge et célèbre pendant longtemps pour sa vie de foi, dans la voie de la vérité catholique, avec dilection fraternelle et admonition humble. Mais lui, après avoir pris connaissance de la lettre de ma dévotion, a sur-le-champ, de colère, pris feu et flamme et a tendu son esprit dans un unique mouvement de colère, sans plus avant considérer ma lettre avec le regard de piété que, le Christ m'en est témoin, je mettais, je le sais bien, à la lui envoyer. Il a, sur-le-champ, bondi sur des propos de malédiction et s'est armé de pied en cape pour défendre sa secte. Il a tâché de nous envoyer par lettre ce qu'il pensait et ce qu'il enseignait à croire à ses disciples, me traitant, à qui voulait l'entendre, de faussaire et me réputant, tantôt hérétique, tantôt subversif, tantôt persécuteur des chrétiens. Il n'est presque point de malédiction, de perfidie dont il n'ait usé contre notre personne [...] Je n'ai pas opposé de malédiction à ses malédiction, pour ne point donner l'impression de me venger des offenses subies. [...] je n'ai pas voulu exaspérer son animosité déjà vive par l'amertume de mes propos ni écœurer de douceur mielleuse son esprit farouche¹.

Par ces mots, Alcuin résumait les circonstances dans lesquelles il avait rédigé l'*Adversus Elipandum*, son ultime traité anti-adoptianiste². Heurté, sinon blessé, par la violente réaction de son correspondant, il répondit par une douce, mais ferme réfutation des propos de « l'hérétique ». Fort du témoignage évangélique sur le Verbe fait chair et de ses interprétations patristiques qu'il tenait pour authentiques, il réagit aux plus véhémentes insultes et accusations de détournement de la doctrine et falsification de la pensée des Pères, par la

¹ ALCUIN, *Epistolae*, lettre n° 200 [désormais cité *Ep.*, suivi du numéro de la lettre], p. 331, l. 22-32 et p. 332, l. 10-14. Les traductions des citations latines, reproduites ici dans la graphie des éditions, sont celles des auteurs de la présente contribution.

² Dans la présente contribution, fruit d'une étroite collaboration, l'approche historique a été conçue par Florence Close, l'approche littéraire, par Christiane Veyrard-Cosme.

douce persuasion³. Il donna ainsi aux prédicateurs carolingiens en partance pour une importante mission d'éradication de la doctrine adoptianiste dans le sud de la Francie un critère supplémentaire de distinction entre vérité catholique et erreur schismatique⁴: au cœur de la polémique, l'homme à la foi droite exhorte charitablement tandis que son adversaire n'a, pour seule arme, que ses propos de malédiction.

Suscitée à l'aube des années 790, par l'annonce de la propagation d'une doctrine christologique qui faisait de la deuxième personne de la Trinité le fils adoptif du Père, la querelle adoptianiste a ébranlé durant une petite décennie la conviction de Charlemagne de régner sur un peuple vierge de toute hérésie⁵. Au service du prince, Alcuin s'est engagé sans compter dans la lutte pour le triomphe de l'orthodoxie franque⁶. Aussi la victoire remportée, plume à la main plutôt que glaive au poing, au terme d'une ultime et violente passe d'armes, occupa une place toute particulière dans l'œuvre d'Alcuin; et cette place est attestée — comme cette contribution entend le démontrer — par le soin apporté, par le diacre anglo-saxon, à la rédaction, la collection et la conservation des différentes pièces de son dossier à charge contre le père de la doctrine incriminée: l'archevêque Élipand de Tolède.

PRINCIPAUX JALONS

DE LA DEUXIÈME QUERELLE ADOPTIANISTE (797-799)

Le concile réuni à Francfort en 794 avait unanimement conclu à la nature hérétique de la doctrine christologique développée par les évêques d'Hispanie, sous l'égide de l'archevêque Élipand de Tolède, et diffusée en Francie par l'évêque d'Urgel Félix⁷. Ses conclusions sans appel avaient été transmises par Charlemagne aux tenants de cet enseignement sous la forme d'un important dossier épistolaire constitué des positions respectives du

³ Sur les accusations d'hérésie et de falsification dans la querelle adoptianiste, voir en dernier lieu: PEZÉ, 2018.

⁴ Sur les circonstances de rédaction de ce traité, voir ci-après.

⁵ L'intime conviction des Francs d'être le seul peuple germanique vierge de toute hérésie est triomphalement exprimée dans les versions courte comme longue du prologue de la loi salique carolingienne antérieures au couronnement impérial (version D et E). Version courte: *Gens francorum inclita* [...] [nuper] ad catholicam fidem conuersa / emunis ab heresa / dum adhuc [ritu] teneretur barbaro / inspirante Deo / inquerens scienciae clauem / iuxta morem suorum qualitatem / desiderans iusticiam / custodiens pietatem (*Lex salica. Pactus kurtzer Prolog*, § 1, pp. 2-4). Version longue: *Gens francorum inclita* [...] ad catholicam fidem firmiter conuersa / emunis quidem ab omni herese / dum adhuc teneretur barbaro / Deo inspirante / iuxta morem suorum qualitatem / desiderans iustitiam / peruenit ad lumen scientiae / custodiens pietatem (*Lex salica. Langer Prolog D und E*, § 1, pp. 3-5).

⁶ Alcuin fut assurément le plus engagé, mais on doit également au patriarche Paulin d'Aquilée la rédaction d'un *Contra Felicem* en trois livres (PAULIN D'AQUILÉE, *Contra Felicem libri tres*).

⁷ CAVADINI, 1993; CLOSE, 2011.

pape Hadrien I^{er}, des évêques italiens et des évêques francs⁸. Pour le roi et son entourage, l'affaire était définitivement classée. Pourtant, elle surgit de nouveau à la fin de l'année 796, lorsqu'il devint évident que l'adoptianisme, non seulement, restait la position officielle de l'archevêché de Tolède, mais avait survécu et s'était répandu, tout en se faisant plus discret, dans le sud du royaume franc. À défaut de pouvoir en débattre de vive voix, Alcuin, fer de lance royal de ce débat théologique depuis 793⁹, tenta de rallier Félix d'Urgel à la position de l'Église franco-romaine et d'éradiquer définitivement cette source d'erreurs et de schisme; il pensait ramener « l'égaré » dans l'unité de l'Église par la raison. La distance géographique lui interdisant la joute verbale, il recourut à la plume pour dialoguer fraternellement avec l'absent. À la fin de l'année 797, par l'entremise d'une lettre-supplique (*depreatorias litterulas*), il l'invita à fuir la forteresse ou cité en perdition d'hérésie dans laquelle il s'était retranché et qui tôt ou tard se rendrait sous la pression de l'anathème¹⁰.

Contre toute espérance, l'abbé de Tours ne reçut en retour que mépris: se refusant à lui répondre, Félix préféra s'adresser directement à Charlemagne pour se justifier. Le roi transmit une copie de la lettre à l'abbé de Tours¹¹. Cette lettre est perdue, mais on peut déduire de la déploration d'Alcuin que Félix dut réaffirmer et développer les pires erreurs, tout en adoptant, aux yeux de l'Anglo-Saxon, une attitude lamentable¹². Alcuin reçut ce détournement d'information comme une provocation; blessé, il s'arma des mots les plus durs et d'une plume acérée pour opposer à l'évêque d'Urgel un discours résolument polémique¹³. De ce moment et jusqu'à la conversion de Félix en juin 799, qu'il s'adressât à lui ou parlât de lui, Alcuin ne cacha plus sa déception: à ses yeux, Félix incarnait, par ses actes et ses pensées, l'antithèse de son prénom (*infelix*). Passé définitivement du statut d'honorable père et d'aimable frère égaré à celui d'assaillant de l'Église, de disciple de

⁸ *Concilium Franconofurtense (a. 794)*, pp. 110-171.

⁹ Absent lors du premier examen de la doctrine de Félix, au concile de Ratisbonne en 792, Alcuin fut rappelé par Charlemagne, dans le courant de l'année 793, pour monter le dossier de réfutation de l'hérésie dans la perspective de la réunion du concile de Francfort. ALCUIN, *Adversus Elipandum*, L. I, chap. xvi, col. 251-252.

¹⁰ Id., *Ep.* 23 — sur la tradition de cette lettre, voir ci-après. E. Dümmler situait la rédaction de cette lettre aux environs de 793. Cette date a été remise en cause et corrigée par HEIL, 1970, pp. 12-17 qui a proposé l'année 797. Légèrement antérieure au *Liber contra haeresim Felicem* rédigé durant l'hiver 797-798 sans attendre la réponse de l'évêque d'Urgel, cette lettre d'Alcuin à Félix doit avoir été expédiée à la fin de l'année 797 (CLOSE, 2011, p. 168).

¹¹ ALCUIN, *Ep.* 148, p. 241, l. 11-19.

¹² CLOSE, 2011, p. 183, n. 573.

¹³ VEYRARD-COSME, 2013, pp. 161-162. Sans attendre la réponse de Félix, Alcuin avait entamé la rédaction d'un premier florilège de témoignages patristiques anti-adoptianistes: le *Liber contra haeresim Felicem*. En réaction à sa réponse agressive, il rédigea le *Contra Felicem* en sept livres. Sur l'adoption d'un discours polémique par les conseillers carolingiens dès le concile de Francfort: CLOSE, VEYRARD-COSME, 2018.

Nestorius¹⁴, de porteur de peste, d'ennemi farouche, il n'avait, pour Alcuin, plus de docteur que le titre que certains de ses disciples mal conseillés voulaient bien lui reconnaître¹⁵.

L'abbé de Tours se décida alors à écrire à Élipand de Tolède¹⁶. Tout empreint de son idéal politique d'avènement d'un *Imperium christianum*¹⁷, il pensait gagner le primat d'Hispanie à l'idée d'un retour de son Église dans le giron franco-romain¹⁸. Il lui adressa donc une supplique, pacifique et bienveillante, l'invitant à reconsidérer son interprétation christologique et à devenir, en tant que prédicateur, un partenaire du prince chrétien. Refusant le débat, il le supplia de méditer sur sa mission de pasteur du peuple chrétien avant de dénoncer les erreurs de Félix et de l'exhorter à demeurer le défenseur de l'orthodoxie romaine. Nonobstant la douceur et la piété de ses mots, le discours épistolaire de cette lettre trahit de manière évidente la méfiance du destinataire à l'égard de son correspondant et de l'entourage de ce dernier¹⁹. La réaction de l'archevêque lui donna raison : il reçut en retour une lettre pleine de morgue et de propos véhéments²⁰. Pour Alcuin, ce fut un nouvel échec d'autant que, comme Félix avant lui, Élipand lui infligea l'affront d'en faire connaître le contenu à d'autres avant lui²¹. Toutefois, il put heureusement compenser cette profonde désillusion par une victoire autrement plus importante : à l'heure où il prit connaissance de la réponse d'Élipand, Félix avait déjà abjuré son erreur. En effet, la réponse d'Élipand lui parvint vraisemblablement en juillet 799 alors que Félix s'était rallié à ses arguments, durant le mois de juin, au terme d'un débat organisé

¹⁴ Les premières associations de la doctrine de Félix d'Urgel à des résurgences de nestorianisme apparaissent dans le *Liber contra haeresim Felicem*, chap. II, p. 55, l. 16-18.

¹⁵ *Sed nuper ab eodem [ante]dicto doctore venit nobis libellus erroris [calamo] exaratus* (ALCUIN, *Ep.* 160, p. 259, l. 17). Sur l'attribution de cette lettre à Leidrad : CLOSE, 2011, pp. 178-181.

¹⁶ ALCUIN, *Ep.* 166. Contre E. Dümmler qui la situait en 799, il convient de dater cette lettre du printemps (avril-mai) 798 (NAGEL, 1998, p. 118). Elle pourrait avoir été transmise à l'archevêque par l'intermédiaire de Leidrad de Lyon, lors de sa première mission anti-adoptianiste en Septimanie durant le printemps et l'été 798. Cette mission est attestée par le témoignage de Félix d'Urgel (*Concilium Aquisgranense [a. 800]*, p. 221, l. 10-14) ainsi que par l'*Ep.* 160 de la correspondance d'Alcuin.

¹⁷ Sur cette notion : ALBERI, 1998 ; FALKOWSKI, 2004 ; PHELAN, 2014.

¹⁸ Sur l'ignorance réciproque entre l'Espagne wisigothique et Rome : DESWARTE, 2010a. Sur les enjeux ecclésiologiques de la querelle, voir ID., 2010b.

¹⁹ Même à l'heure de conclure, le ton charitable de ses propos ne trompe pas. À l'adresse non seulement de l'archevêque, mais aussi de tout son entourage, il lance un ultime appel à renoncer à leur propre interprétation de la doctrine chrétienne, pour se soumettre à celle de Rome, reprendre le droit chemin et rentrer en communauté de prières avec lui (ALCUIN, *Ep.* 166, p. 274, l. 14-25).

²⁰ Cette lettre d'Élipand à Alcuin (*Ep.* 182) est conservée, avec le dossier épistolaire du concile de Francfort et la préface de l'*Adversus Elipandum*, dans le Reims, BM 385, f^{os} 101r^o-108v^o, composé dans l'entourage d'Hincmar de Reims (IX^e). Sur ce manuscrit, voir ci-après.

²¹ « ... nous avons appris que cette lettre est arrivée entre les mains d'autres personnes avant même de nous être remise à nous, à qui elle avait été envoyée » (ALCUIN, *Ep.* 200, p. 331, l. 17-18). Peut-être Félix a-t-il contribué à cette large diffusion. On sait toute l'importance qu'Alcuin accordait à la confidentialité d'un message épistolaire et au respect du secret de la lettre (voir VEYRARD-COSME, 2013, pp. 119-121).

au palais d'Aix-la-Chapelle²². Malgré une dernière tentative de l'archevêque de Tolède de le rappeler à lui²³, Félix signa son retour à l'orthodoxie²⁴. Dans ces circonstances, Alcuin ne ressentit pas le besoin de contre-attaquer Élipand. Acquis à l'idée que son adversaire ne viendrait plus à résipiscence, le théologien de la cour franque se résolut à clore définitivement ce débat christologique par la rédaction d'un traité relativement dépassionné visant à démontrer, non à Élipand, mais contre Élipand, « la vérité de la foi catholique sur le Christ-Dieu » en l'étayant de témoignages patristiques²⁵. Doutant même que son ouvrage parvienne à son contradicteur, Alcuin adressa ces quatre livres, probablement achevés à la fin de l'été 799, aux prédicateurs désignés par Charlemagne pour éradiquer l'hérésie hispanique dans le sud de la Francie — Leidrad de Lyon, Nefride de Narbonne et Benoît d'Aniane – ainsi qu'à tous les ecclésiastiques tant réguliers que séculiers de Gothie²⁶. Davantage qu'une réponse à son agresseur, l'*Adversus Elipandum* s'imposa ainsi comme un manuel d'orthodoxie à destination des prédicateurs.

TRADITION ET TRANSMISSION DES ÉCRITS ALCUINIENS CONTRE ÉLIPAND

La lettre qu'Alcuin adressa à Félix a trouvé sa place dans la première collection d'Arn de Salzbourg²⁷. En revanche, l'hérétique réponse de Félix à Alcuin n'a pas été conservée. Les circonstances de sa réception sont évoquées dans une lettre de l'abbé de Tours à Charlemagne²⁸. Quant à son propos, il se déduit des répliques de son contradicteur. De toute évidence, la conversion de Félix a condamné ses propos schismatiques à l'oubli tandis que la lettre d'Alcuin a mérité sa place

²² Rédigée à l'automne 798, la réponse d'Élipand ne parvint vraisemblablement pas à Alcuin avant le concile d'Aix de 799 (HEIL, 1970, p. 137). D. Bullough n'excluait pas la possibilité que l'abbé de Tours n'en ait pris connaissance qu'à la fin de l'été (BULLOUGH, 1991, p. 198).

²³ Cette lettre d'Élipand à Félix (*Ep.* 183), la seule conservée, nous est parvenue par le Reims, BM 385, f^{os} 153r^o-154r^o.

²⁴ Cette profession de foi orthodoxe nous est parvenue sous la forme d'une lettre de Félix à ses disciples. Ce texte connu par un unique manuscrit (Reims, BM 385, f^{os} 154r^o-158r^o) a été édité par Werminghoff, en tant qu'actes du concile d'Aix, erronément daté de juin 800 (*Concilia aevi karolini*, t. I, vol. 1, pp. 220-225). Il avait précédemment fait l'objet d'une édition partielle par E. Dümmler (*Ep.* 199). Félix d'Urgel mourut à Lyon en 818 laissant, dit-on, des preuves écrites de l'hypocrisie de sa conversion (BOSHOF, 1969, p. 59; CLOSE, 2011, p. 104). Agobard de Lyon adressa alors à Louis le Pieux son *Adversum dogma Felicis* (voir CHANDLER, 2019).

²⁵ *Catholicae fidei de Christo deo veritatem* (ALCUIN, *Ep.* 200, p. 332, l. 1-3; ici, l. 2).

²⁶ HEIL, 1970, pp. 23-36. La position de la lettre d'Alcuin aux trois prédicateurs (ALCUIN, *Ep.* 200) au sein du Reims, BM 385 (f^{os} 109r^o-110v^o) révèle son statut de préface du traité anti-élipandien en quatre livres.

²⁷ Vienne, Österreichische Nationalbibliothek (ÖNB), Cvp795, f^{os} 179r^o-183v^o. Sur cette collection, voir VEYRARD-COSME, 2013, pp. 75-79. Pour une traduction commentée de cette lettre: ALCUIN, *Lettres. Tome 1. Collection I*, pp. 403-431.

²⁸ ALCUIN, *Ep.* 148, p. 241, l. 11-19.

dans un manuel du parfait prédicateur²⁹. Au contraire, la conservation de la correspondance d'Alcuin et Élipand ne se justifiait pas en dehors du dossier anti-élipandien³⁰. C'est à Alcuin lui-même que nous devons de connaître ces derniers échanges. Lorsqu'il eut achevé la rédaction de son *Adversus Elipandum*, il exprima sans ambages, dans la préface, sa volonté de voir réuni en un recueil l'ensemble de ses écrits aigres-doux échangés avec Élipand :

Il m'a paru digne de faire précéder notre petit ouvrage d'une lettre, jadis envoyée par mes soins, dans la charité, au père Élipand par l'intermédiaire de votre sainte dévotion et de votre charité si agréable à Dieu, et d'ajouter à la lettre d'Élipand que ce dernier voulut m'adresser la réponse de ma plume, afin que le lecteur comprenne la charité dans laquelle j'avais écrit à sa vénérable dignité, l'esprit dans lequel j'avais assumé la tâche d'amour fraternel, avec les réponses catholiques que j'ai extraites des propos des saints pères et rassemblées contre ses affirmations impies. Nous avons terminé cet ouvrage qui comprend quatre livres. Puis la lettre du même Élipand à Félix — naguère défenseur de la secte, mais aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, prédicateur de la foi chrétienne — et la lettre de la conversion de ce dernier à la foi catholique, nous les avons ajoutées, afin qu'à partir de tous ces documents, le lecteur pieux veuille à son intérêt et prenne garde, avec l'aide de la grâce divine, à ne pas se laisser prendre au piège de l'hérésie hispanique³¹.

Ces mots révèlent que le projet initial d'Alcuin était de conserver dans un même volume la lettre qu'il avait adressée à Élipand, la réponse de celui-ci et l'*Adversus Elipandum*. De toute évidence, il ne craignait pas de voir transmises à la postérité les injures qu'il avait dû essuyer. Au contraire, il en orchestra soigneusement la conservation en vue de faire éclater au grand jour le contraste entre la douceur de ses propos et le bien-fondé de son argumentation, d'une part, et les virulentes agressions écrites et les doctrines impies de son adversaire, de l'autre³². L'ajout de la lettre d'Élipand à Félix et de la profession de foi de ce dernier n'a manifestement été décidé que dans

²⁹ Sur cet aspect de la collection épistolaire d'Arn de Salzbourg (Vienne, ÖNB, Cvp795): ALCUIN, *Lettres*, pp. 93-96.

³⁰ Reims, BM 385, f^{os} 95v^o-101r^o (1x^e); Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV), Reg. Lat. 69, f^{os} 1r^o-6v^o (1x^e). Le premier de ces deux manuscrits contient: ALCUIN, *Ep.* 166 à Élipand (f^{os} 95v^o-101r^o), *Ep.* 182 d'Élipand à Alcuin (f^{os} 101r^o-108r^o) et ID., *Ep.* 200 (lettre préface à Leidrad, Nefride et Benoit d'Aniane, f^{os} 109r^o-110v^o), les quatre livres de l'*Adversus Elipandum* (f^{os} 110v^o-151r^o), ID., *Ep.* 201 (à Leidrade, Nefride et Benoit d'Aniane, f^{os} 151r^o-152r^o), le *Mirabile testimonium*, *Ep.* 183 d'Élipand à Félix (f^{os} 153r^o-154r^o) et la confession de Félix (*Ep.* 199, f^{os} 154r^o-158r^o). Le second reprend seulement ID., *Ep.* 166 et *Ep.* 200, l'*Adversus Elipandum*, ID., *Ep.* 201 et le *Mirabile testimonium*.

³¹ ID., *Ep.* 201, p. 333, l. 11-22.

³² Alcuin s'étend longuement sur cette opposition de style et de ton, dans la lettre d'accompagnement de la première version de son traité, qu'il a adressée aux mêmes pour approbation (ID., *Ep.* 200, p. 331, l. 22-p. 332, l. 9 — extrait cité plus haut).

un second temps. Cette décision pourrait avoir eu pour but de fournir aux lecteurs les moyens de se forger leur propre opinion sur la gravité de l'erreur hispanique et sur la sincérité de la conversion de l'évêque d'Urgel³³. Le dossier ainsi constitué devait rendre témoignage du dévouement d'Alcuin au service de la foi catholique et du prince chrétien.

Un manuscrit réalisé à la demande d'Hincmar de Reims atteste le respect de la volonté d'Alcuin : on y trouve, à la suite du dossier épistolaire de Francfort, l'intégralité du dossier monté contre Élipand dans l'ordre dicté par l'auteur³⁴. Ce codex rémois est composé de réponses de Pères de l'Église aux plus graves erreurs de leur temps : le traité de saint Jérôme contre les lucifériens ou encore la discussion de saint Athanase avec Arius, Fotinien et Sabellius. Selon toute vraisemblance, les écrits d'Alcuin contre les adoptianistes y ont trouvé leur place en raison du projet qui a présidé à l'établissement du recueil. Ils témoignent à la fois de la reconnaissance d'Alcuin aux côtés de quelques éminents théologiens de la Rome impériale chrétienne, du souvenir de la gravité de l'hérésie adoptianiste dans l'Église carolingienne au milieu du IX^e siècle et du projet d'Hincmar d'ériger Reims en « lieu de mémoire des polémiques du temps de Charlemagne³⁵ ». Cette collection à vocation doctrinale et pastorale rassemble tous les arguments bibliques et patristiques avancés pour contrer les propos hérétiques. Elle livre les preuves de l'origine cordouane de l'erreur hispanique³⁶. Elle oppose le propos décousu et sectaire d'Élipand exhortant vainement Félix à lui rester fidèle à la clarté de la profession de foi catholique du converti. Elle fait ainsi de Félix un modèle de conversion, par la raison et non sous la contrainte ; c'est à son intelligence et à la miséricorde divine que Félix doit d'avoir reconnu la vérité et rallié le camp de l'Église universelle³⁷.

La démonstration ainsi construite est remarquable : les propos scripturaires et patristiques sur la divinité, de toute éternité, du Verbe fait chair ont eu raison des interprétations erronées de Félix. Cependant, ce dossier s'impose comme une construction savamment orchestrée au gré d'une réorganisation des pièces qui ne rend probablement pas fidèlement compte de la chronologie des événements. En effet, la lettre d'Élipand à Félix n'est pas datée et son propos ne livre aucun repère chronologique appréciable³⁸. À en croire Alcuin, cet écrit est parvenu à Félix peu de temps après sa

³³ *Id.*, *Ep.* 201, p. 333, l. 20-22.

³⁴ Reims, BM 385, f^{os} 108v^o-158r^o. Ce manuscrit a été intégralement numérisé et peut être consulté sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France (disponible en ligne). Il contient le dossier épistolaire de Francfort (f^{os} 61r^o-95v^o), le dossier de 799 (décrit ci-dessus, n. 30) et une lettre sur l'adoptianisme adressée à Gundrade (*ALCUIN, Ep.* 204, f^{os} 158r^o-160r^o). Le dossier de Francfort aurait été adressé à l'archevêque par Raban Maur (*PEZÉ, 2018, p.* 205).

³⁵ *Ibid.*, pp. 205-206.

³⁶ C'est dans sa lettre à Félix (*Ep.* 183 II, p. 308, l. 13-14) qu'Élipand évoque ses échanges d'arguments théologiques avec ses frères de Cordoue.

³⁷ *ALCUIN, Ep.* 201, p. 333, l. 30-33.

³⁸ Cette lettre soulève, en outre, un certain nombre de problèmes liés à la structure décousue qu'elle présente dans la tradition manuscrite et qui a amené E. Dümmler à l'éditer en deux fragments (*Ep.* 183 I-II) : un court billet et un développement légèrement plus long des mêmes idées.

conversion, soit à la fin du mois de juin soit dans le courant du mois suivant³⁹. Élipand y fait allusion à une lettre que Félix lui aurait adressée au mois de juillet sans autre précision de contenu. Il évoque ensuite la réponse virulente qu'il a adressée à Alcuin et exhorte Félix à la diffuser largement. Il lui communique les arguments qu'un membre de leur communauté nommé Émilien lui a soumis pour contrer Alcuin. Enfin, il prie son disciple de lui confirmer qu'il est bien à Rome⁴⁰. Aucune lettre de Félix à Élipand n'a été conservée. En revanche, on sait que le pape Léon III tint un concile le 23 octobre 798 qui examina la doctrine de Félix avant de conclure sur une quatrième condamnation⁴¹. Si rien ne permet d'affirmer la présence de Félix à Rome pour l'occasion, on peut à bon droit supposer que l'évêque d'Urgel avait eu connaissance de cette nouvelle assemblée; Leidrad pourrait l'en avoir informé à moins qu'il n'en ait directement informé Élipand en lui transmettant la lettre d'Alcuin⁴². Ce schéma tendrait à expliquer le contenu de la réponse de l'archevêque à Félix. Averti de la tenue du concile romain, pensant que son disciple y comparaitrait, il l'exhorta à demeurer ferme dans sa foi adoptianiste. Cette lettre pourrait être parvenue à Félix dans des circonstances d'acheminement similaires à celles de la réponse d'Élipand à Alcuin : rédigée à l'automne 798, elle aurait pris plusieurs mois avant de parvenir à Félix à Aix-la-Chapelle en juillet 799⁴³.

La langue de ce texte offre un aspect radicalement différent de la norme écrite présente dans la réponse d'Élipand à Alcuin. Elle enregistre un grand nombre de changements syntaxiques et grammaticaux, suggérant l'indéniable influence de la langue orale sur le discours écrit. En l'absence d'éléments de comparaison, elle pose la question du niveau de compréhension de la langue latine de Félix à moins d'envisager que ladite réponse d'Élipand ait été rédigée, en son nom, par l'un de ses disciples. Quoi qu'il en soit, cette courte lettre invitait manifestement moins à la réponse qu'à l'action. Les citations bibliques renvoient sans équivoque à la situation de Félix, persécuté, jeté en pâture en milieu hostile. Le primat de Tolède l'invite à rester prudent, à se

³⁹ Le lemme de la tradition manuscrite rémoise — *Epistola Elipanti ad Felicem nuper conuersum* (Reims, BM 385, f° 153r°) — fut, de toute évidence, inspiré par les indications livrées dans la description d'Alcuin.

⁴⁰ ALCUIN, *Ep.* 183 I, p. 307, l. 23-31.

⁴¹ *Concilium romanum, 798 oct.* 23, pp. 202-204. Si la tenue de ce concile semble indubitable, les circonstances de convocation demeurent floues dans la mesure où les actes de ce concile édités dans ce volume ont été repérés à l'état de fragments dans un manuscrit du xv^e siècle (BNF, ms. Lat. 1568, f°s 49-50).

⁴² Durant sa première mission de prédication contre l'adoptianisme en Septimanie, Leidrad a rencontré Félix en vue de le convaincre d'aller débattre avec Alcuin à Aix-la-Chapelle (*Concilium Aquisgranense [a. 800]*, p. 221, l. 10-14, voir ci-dessus, n. 16). Et le 23 juillet 798, Alcuin pria le roi de bien vouloir informer le pape, Paulin d'Aquilée et Ricbod de Trèves du contenu de la réponse de Félix (ALCUIN, *Ep.* 149, p. 243, l. 26, p. 244, l. 1). Sur la date de cette lettre (23 juillet 798) : HÄUSSLING, 1969, p. 226 et n. 16.

⁴³ Sur les circonstances d'acheminement de l'*Ep.* 182, voir n. 22.

montrer habile et à ne pas compromettre son intégrité. Citant la huitième béatitude (Mt 5, 10), il l'encourage à ne pas céder aux intimidations des puissants détenteurs du pouvoir, tant religieux que temporel. Il l'assure de son soutien actif: il poursuit la lutte sur deux fronts — contre Alcuin et contre Beatus, abbé de Liébana⁴⁴. En retour, il l'exhorte à établir un contact direct avec Charlemagne pour le convaincre de l'erreur d'Alcuin, qui se trouve de nouveau couvert d'injures. À cette lecture, il devient évident qu'Élipand redoutait que Félix ne soit amené à abjurer.

En plaçant ce vibrant et haineux appel au schisme et à la lutte en prélude à la profession de foi orthodoxe de Félix, Alcuin a remarquablement construit son dossier. Il a laissé le dernier mot au dialogue entre le méchant et opiniâtre hérétique et le raisonnable converti

de sorte que, si l'on doutait de la raison de la foi catholique, une fois instruit par l'exemple de cet homme religieux et ce grand nom parmi les siens, en suivant la concorde sans hésitation aucune de l'Église universelle, on pût louer et chanter la miséricorde du Dieu tout-puissant, Lui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie⁴⁵!

ÉTUDE LITTÉRAIRE : LA RHÉTORIQUE DU BLÂME DANS LES LETTRES D'ÉLIPAND DE TOLÈDE

Dans le conflit qui l'oppose aux tenants de l'orthodoxie, et en particulier à Alcuin, conseiller de Charlemagne, Élipand de Tolède recourt à divers procédés qui alimentent la rhétorique du blâme⁴⁶. Longtemps considérée comme le revers de la rhétorique de l'éloge (*laudatio*), qui en constituerait l'avvers, la *vituperatio* diffère cependant du discours épideictique laudatif en divers points que nous aurons l'occasion d'examiner ici, en prenant pour domaine d'étude littéraire deux lettres d'Élipand de Tolède, adoptianiste convaincu.

Les missives d'Élipand — lettres 182 et 183 (I et II) dans la numérotation de l'édition d'Ernst Dümmler pour les *Monumenta Germaniae Historica* — sont respectivement adressées à Alcuin et à Félix d'Urgel qui avait adhéré au mouvement adoptianiste. Ces items, dictés par une démonstration polémique, avocent des éléments formels qui relèvent d'une rhétorique épideictique, mettant en œuvre en tant que telle les catégories du laid et du beau. Nous aimerions ici délimiter les contours et les enjeux d'une telle écriture.

⁴⁴ Beatus, abbé de Liébana (Asturies), fut le premier, avec Etherius, le futur évêque d'Osma, à dénoncer les thèses adoptianistes d'Élipand de Tolède. Un bon résumé de la querelle qui opposa Élipand et Beatus a été donné par ISLA FREZ, 1998, pp. 971-974.

⁴⁵ ALCUIN, *Ep.* 201, p. 333, l. 30-33.

⁴⁶ Pour les caractéristiques de l'épideictique, cette étude est redevable à PERNOT, 1993, notamment au chapitre « Contrepoint. Le blâme », pp. 481-490, et à CORNILLIAT, 1994.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCRITURE DU BLÂME

L'écriture épistolaire d'Élipand use de nombreuses figures d'intensité : portée par l'emphase, l'hyperbole lui offre l'opportunité de spécifier l'objet de son discours en passant en revue les opposants et les doctrines qu'il considère comme hors normes. L'analyse stylistique parvient ainsi à identifier plusieurs modalités de mise en œuvre de la forme hyperbolique : tournures superlatives, vocables chargés de circonscrire dans une définition restrictive le personnage ciblé, en l'occurrence Alcuin et tous ceux qui partagent ou pourraient partager l'avis de ce dernier, Charlemagne compris.

Le décompte des substantifs et adjectifs illustrant les champs lexicaux du vice et de la vertu dans un style véhément, riche d'expressions mordantes et de mises en garde offrant autant de variantes aux formules assertives, met en lumière des données susceptibles de rappeler combien la rhétorique du blâme, comme celle de l'éloge, se propose de définir l'objet de son discours⁴⁷. Mais, comme le soulignent les travaux de Laurent Pernot, discours de blâme et discours d'éloge sont loin d'être l'inverse l'un de l'autre, même si certains textes didactiques antiques voient dans le blâme l'opposé de l'éloge⁴⁸. Si l'on relève bien dans les lettres d'Élipand une bipolarité donnant aux vices de l'un de répondre aux vertus de l'autre, aux vilenies de l'un de répondre à la charité en acte de l'autre, la pratique de l'hyperbole dans l'écriture épistolaire d'Élipand cherche avant tout à déprécier au plus haut point l'adversaire en recourant aux superlatifs pour écraser le destinataire de l'invective, tout en tirant profit de cette dénonciation extrême : alors que le destinataire d'un éloge a propension à s'abaisser dans un topos d'humilité pour mieux rehausser l'objet célébré, l'auteur du blâme, en pourfendant son opposant, espère sortir magnifié d'un discours virulent et rude, pour reprendre l'expression *duro sermone* employée à la fin de la lettre 182, qu'aucune exagération ne saurait rebuter.

LA DÉSIGNATION D'ALCUIN DANS LE DISCOURS D'ÉLIPAND

a) L'être et l'essence de l'ennemi

Au seuil du discours épistolaire, dans la lettre 182, le destinataire d'Élipand est constitué en ennemi juré du destinataire. Il est un adversaire — *contrarius* —, qui s'oppose à un quadrige de saints et vénérables Pères, si l'on en croit la salutation de cette missive, puisque son opinion est jugée comme étant hostile à celle d'Ambroise, d'Augustin, d'Isidore et de Jérôme.

⁴⁷ Voir sur l'éloge du prince, VEYRARD-COSME, 2003, pp. 137-167. Voir également, sur ces questions, EAD., 2000, pp. 212-235.

⁴⁸ Voir PERNOT, 1993, p. 482, n. 7 ; voir ARISTOTE, *Rhétorique* I, 9, 1368 a 37 ; CICÉRON, *De l'invention* II, LIX, 177 ; ID., *De l'orateur* II, LXXXV, 349, textes indiqués par PERNOT, 1993, p. 482, n. 8 ; sur ce point, voir également *ibid.*, p. 482.

Élipand insiste sur cette animosité foncière qui en vient à camper Alcuin en opposant, gardien d'un point de vue erroné qu'il défend de manière acharnée: *inimicus et defensor esse dinosceris*. La formule *esse dinosceris* («tu es bien connu pour être») entend ici rendre manifeste la nature profonde du clerc anglo-saxon⁴⁹.

La mise à nu de l'être même du clerc conseiller de Charlemagne, dont Élipand entend aussi scruter les propos⁵⁰, repose tout d'abord sur un jeu de mots fondé sur une traduction du surnom habituel d'Alcuin, Albinus. Recourant à des antonymes, dans une formule oxymorique liant nom propre et nom commun, Élipand qualifie Albinus, dont le nom connote la blancheur — car il vient de l'adjectif *albus, a, um* «blanc» — avant même toute autre considération, de *nigredine teterrimus*⁵¹ («très sombre par sa noirceur»). Cette association de deux termes appartenant au vocabulaire de la noirceur permet également de combiner des vocables qui avancent deux nuances différentes de la couleur noir, en alliant un ton sombre rebutant (*teterrimus*) au noir brillant (*nigredine*). La lettre 183 I, quant à elle, complète la gamme de noir en proposant, dans un latin empreint de graphies liées à des évolutions phonétiques, une couleur donnée dans son opacité et son épaisseur, l'adjectif *piceus* ou «noir comme la poix» étant là encore à proximité immédiate du nom propre: *et scripsi ad ipso heretico piceo Albino*⁵² («et j'ai écrit à cet hérétique Albinus, noir comme la poix»). Le principe d'antonymie explique enfin le recours systématique, et fortement souligné par le destinataire lui-même, à l'antiphrase: à plusieurs reprises, le nom de Beatus, présenté par Élipand comme le maître d'Alcuin, est vidé de sa substance positive, par la juxtaposition de l'anthroponyme et de la formule *antrifراس* ou «par antiphrase» (dans l'en-tête de la lettre 182), *antifراس* ou «dit par antiphrase» (au début de la lettre 182), terme que l'on retrouve décliné comme dans *antifراسium* (lettre 182 toujours) ou *antifراسio* (lettre 183 II). Cette apposition finit par être dépassée dans la lettre 183 I, où Élipand, s'adressant cette fois non plus à Alcuin, mais à son confrère Félix, transforme l'anthroponyme Beatus en Inbeatus ou «Celui qui n'est pas Bienheureux».

b) Alcuin et le diable

La noirceur, loin de receler simplement une force antonymique, entend définir l'appartenance du clerc anglo-saxon au monde démoniaque.

Défini comme «fils du feu de la géhenne⁵³» ou «fils de la mort⁵⁴», il est disciple de l'ange déchu, qui a dit *Ponam sedem meam ab aquilone et ero similis*

⁴⁹ *Ep.* 182 d'Élipand à Alcuin, ici p. 301, l. 35-36.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 305, l. 9-10: *Eloquia tua exterius videntur esse melliflua et interius absinthio et felle amariora.*

⁵¹ *Ibid.*, p. 301, l. 24. Sur les nuances de la couleur noir en latin, voir PASTOUREAU, 2008, pp. 35-36.

⁵² Voir *Ep.* 183 I d'Élipand à Félix d'Urgel, ici p. 307, l. 26.

⁵³ Voir *Ep.* 183 II, p. 308, l. 1.

⁵⁴ *Ibid.*, l. 16.

*altissimo*⁵⁵ (« Je placerai mon siège du côté de l'Aquilon et je serai semblable au Très-Haut »). Mais la diabolisation d'Alcuin par Élipand emprunte les mêmes voies de comparaison et de métaphore que celles qui sont réservées traditionnellement à Satan, et passe donc aussi par l'animalisation : dans la lettre 182, le destinataire d'Élipand est comparé à Béhémoth, en des termes qui rappellent l'analyse de Grégoire le Grand dans ses *Moralia*. La modalisation *quod absit* (« ce qu'à Dieu ne plaise »), qui précède le déploiement de l'analogie, ne peut malgré tout affaiblir la violence de l'assimilation du diacre à un monstre qui est masque de Satan⁵⁶.

À l'instar de nombreux démons, Alcuin dénote sa nature diabolique par la pestilence qui l'enveloppe. La lettre alcuinienne, d'après Élipand, est ainsi associée au soufre en étant désignée comme *nidore sulfureo horrida*⁵⁷. Alcuin, objet du blâme, est présenté comme repoussant par sa puanteur, ou associé à des figures répugnantes par leur odeur fétide. C'est ainsi que dans l'adresse, Alcuin est fustigé par Élipand pour être devenu le disciple de Beatus, lui-même qualifié de *foetidissimus*⁵⁸ (« très fétide »), et pour avoir apporté la souillure : *Nam sicut magister tuus fetidus et orribilis maculavit Libanam, ita tu regnum regnorum Austriam*⁵⁹ (« car tout comme ton maître, fétide et horrible, a souillé Liébana, toi, de même, tu as souillé le royaume des royaumes, l'Austrie »).

La comparaison explicite, soulignée syntaxiquement par le balancement *sicut... ita*, permet d'insérer le personnage d'Alcuin au sein d'une nébuleuse dominée par Beatus, chef de file, pour Élipand, des combattants contre l'adoptianisme. La perspective offre à Élipand la possibilité de dénoncer, dans cette collusion en elle-même, une autre caractéristique éminemment démoniaque de ses contradicteurs. De fait, tout comme le diable, évoluant environné de satellites, Alcuin est entouré de figures démoniaques qu'il tend à servir, en satellite de plus puissant que lui, Beatus. Et c'est Beatus qui, sous la plume d'Élipand, est le véritable hérésiarque (dans la lettre 183 II). Si Alcuin, destinataire de la lettre 182, est également protagoniste du discours épistolaire de la lettre 183 (I et II), dès l'adresse de la lettre 182, cependant, sa caractérisation par le destinataire montre entre autres spécificités que l'Anglo-Saxon n'est pas isolé dans le blâme, mais associé à d'autres personnages dans la condamnation menée par Élipand.

c) Le diacre et la parole, ou la négation du statut de *magister*

À maintes reprises, l'évêque de Tolède insiste sur le fait qu'il s'adresse, en écrivant à Alcuin, à un simple diacre, *diaconus* ou *levita*, auquel toutefois il entend dénier ce qui est, pour les Carolingiens, la mission première

⁵⁵ *Ep.* 183 II, p. 308, l. 3 pour Isaïe 14, 13-14.

⁵⁶ Voir *Ep.* 182, p. 302, l. 42.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 301, l. 6.

⁵⁸ *Ibid.*, l. 2. On trouve également l'expression *foetidissimo Inbeato* dans l'*Ep.* 183 I, p. 307, l. 31.

⁵⁹ Voir *Ep.* 182, p. 302, l. 40-41.

du diacre, le service de la Parole. Élipand refuse à Alcuin la qualification de *Christi minister*, et lorsqu'il la lui accorde, c'est en précisant que son enseignement — *doctrina* — est en fait diabolique et que ses propos sont plus amers que l'absinthe et le fiel⁶⁰. Lorsqu'il donne à Alcuin de côtoyer, dans le discours épistolaire, d'autres diacres, comme saint Étienne ou saint Vincent, c'est pour immédiatement instaurer une comparaison dépréciative et estomper une formule qui pourrait permettre à Alcuin d'être associé à Étienne — *particeps levite Stephano*⁶¹.

Lié à *Beatus*, nommé « pseudoprophète du pseudochrist⁶² », Alcuin est dépossédé de sa fonction de diacre, qui est de proclamer l'Évangile. C'est en ce sens que l'on peut comprendre le refus chez Élipand de le rapprocher de saint Étienne ou de saint Vincent, figures éminemment louées et paradigmatiques pour les diacres, et sa tentative de l'assimiler au bourreau de saint Vincent, *Datianus*, ou à celui de saint Félix, *Rufinus*.

Qu'Élipand ait consciemment insisté sur les anthroponymes pour en tirer du sens est en quelque sorte confirmé par une remarque conclusive, rappelant qu'un autre Félix, son ami évêque d'Urgel, est tourmenté par le bourreau Alcuin. Alcuin est un nouveau persécuteur ; le verbe *persequi* est repris à de nombreuses reprises, et donne lieu à une construction chiasmique verrouillant l'énoncé et rehaussant le rôle de persécuteur acharné d'Alcuin :

Et toi, de la même façon, tu persécutes un autre Félix qui est confesseur. Ce Félix, nous le savons, est depuis son plus jeune âge remarquable par sa charité, pudique et paré de ses bonnes mœurs. Et c'est lui que tu persécutes, lui qui trouve refuge dans les montagnes, dans les grottes et les cavités de la terre⁶³.

Le discours alcuinien, inspiré par le démon puisque Élipand voit en celui qui a dit : *Ero spiritus mendax in ore prophetarum eius* (« Je serai esprit mensonger dans la bouche de ses prophètes »), l'entité qui ouvre la bouche alcuinienne, est, avant tout, stigmatisé comme fondamentalement mensonger :

... tu ne poursuis pas le vrai, tu te montres au contraire plein de mensonges, tout comme ton maître, par antiphrase *Beatus*, disciple de l'antichrist, fétide par l'impureté de la chair, et étranger à l'autel de Dieu, et pseudoprophète du pseudochrist⁶⁴.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 305, l. 8-10.

⁶¹ *Ibid.*, p. 301, l. 24.

⁶² *Ibid.*, l. 19.

⁶³ *Ibid.*, l. 29-31 : *Sicut et tu persequeris alium Felicem confessorem. Quem novimus ab ineunte etate caritate summum, pudicum et moribus ornatum; quem tu persequeris in montibus et in speluncis et in cavernis terrae latitantem.*

⁶⁴ *Ibid.*, l. 17-19 : *... non vera prosequeris, sed mendatio plenus esse ostenderis, sicut et magister tuus antifrasius Beatus, antichristi discipulus, carnis inmundicia fetidus, et ab altario Dei extraneus, pseudochristi et pseudopropheta.*

Élipand n'hésite pas à recourir à des citations bibliques, essentiellement tirées des livres prophétiques vétérotestamentaires, comme Jérémie 9, 5 — *Docuerunt linguam suam loqui mendacium* (« Ils ont enseigné à leur langue à dire le mensonge ») — signalant une propension à mentir reposant sur un apprentissage soigneux, ou à des citations comme Isaïe 32, 6: *Fatuus fatua loquetur, et cor eius vana intellet* (« L'insensé tiendra des propos insensés et son cœur saisira l'inaïté »), qui entendent vider le discours alcuinien de toute substance rationnelle.

La condamnation du prétendu maître d'Alcuin vise, au-delà de sa cible explicite et première, très certainement, en fait, Alcuin, qui se présentait volontiers, dans ses lettres en particulier, comme *Albinus magister*. C'est ainsi, également, qu'il convient, semble-t-il, de comprendre la citation prêtée à Grégoire le Grand qui suit immédiatement le portrait à charge de Beatus proposé par Élipand: *Perdidit auctoritatem docendi, cuius sermo opere destruitur*⁶⁵ (« Il perd l'autorité d'enseigner, celui dont le discours est détruit par l'œuvre »).

L'insistance sur l'ignorance et la sottise, redevable à des thèmes hiéronymiens⁶⁶, ne peut manquer de rencontrer un écho spécifique en des temps carolingiens où le souverain voit dans la culture un pilier de la *Renovatio*, mettant de ce fait le manque de culture au nombre des défauts rédhibitoires; qualifier le *magister Albinus* de stupide, c'est non seulement lui faire affront, mais également le condamner pour une autre forme d'hérésie, en assimilant l'ignorance à l'erreur. C'est ainsi qu'Élipand cite Galates 3, 1 pour fustiger ce point chez Alcuin: *O stulti Galathe, quis vos fascinavit veritati non obedire*⁶⁷? (« O stupides Galates, qui vous a jeté un sort pour vous empêcher d'obéir à la vérité? »).

LA TYPOLOGIE EXÉGÉTIQUE AU SECOURS DE L'ÉCRITURE POLÉMIQUE

Diacre dépourvu du ministère de la parole, maître dépourvu de toute sagesse ou science, Alcuin est enfin condamné dans son rôle même de conseiller du prince. C'est en recourant au mode de pensée, qui est aussi mode d'écriture ici, typologique, au sens exégétique du terme, qu'Élipand cherche à définir Alcuin comme un nouvel Arius.

La démarche typologique enferme, littéralement, grâce à l'emploi d'une construction chiasmatisée, la personne d'Alcuin dans le rôle d'Arius, infléchissant alors la figure de Charlemagne en voyant en ce dernier un nouveau Constantin:

Prends garde à ne pas être un second Arius, qui souilla de son venin l'empereur Constantin, que le bienheureux Silvestre fit chrétien, mais qu'Arius et une femme firent hérétique, lui dont le bienheureux Isidore dit: « Hélas, ô douleur, à bon début mauvaise fin⁶⁸! ». Arius, par sa dépravation,

⁶⁵ Ep. 182, p. 301, l. 20-21.

⁶⁶ Voir *Contre Jovinien*, 1; *Contre Vigilance*, 3. Voir JEANJEAN, 1999.

⁶⁷ Voir Ep. 182, p. 302, l. 4-5.

⁶⁸ Voir ISIDORE, *Chronique* 2, 334: *Heu pro dolor: bono usus principio, fine malo!* — pour ce texte, voir *Isidori Hispalensis Chronica*, p. 157.

souilla non seulement la Gothie, mais aussi l'Afrique et l'Orient et l'Occident jusqu'à l'époque du roi Reccared de divine mémoire! Prends garde à ne pas être un second Nabuzardan, prince des cuisiniers⁶⁹, qui détruisit les murailles de Jérusalem⁷⁰. Prends garde à ne pas agir, pour ce qui est du glorieux souverain Charles, comme a agi Arius pour ce qui est de Constantin, à ne pas l'amener à pleurer sur son sort pour les siècles des siècles⁷¹.

La progression au sein de la lettre 182 est même soigneusement graduée, dans la mesure où la lettre, en clausule, porte une malédiction formulée en ces termes :

Par conséquent, malheur à toi Austrie, seconde Alexandrie, qui as enfanté un nouvel Arius, à savoir Albinus, à l'époque du glorieux souverain, pour renverser et obscurcir la foi catholique⁷²!

Et cette progression par degrés permet de clore la missive, comme elle a été ouverte, sur une mise en garde⁷³ qui, au seuil de la lettre, allait jusqu'à emprunter les accents de la malédiction en guise de salutation — *aeternam dampnationem* ou « damnation éternelle » :

Il convient de suggérer de nouveau au glorieux souverain d'apaiser son courroux contre son serviteur Félix [...]. Qu'il tienne en effet pour certain que, s'il dédaigne la prédication de Félix pour corroborer celle d'Albinus, il partagera le sort de l'empereur Constantin — puisse Dieu ne pas le permettre! — qui pousse le bienheureux Isidore à la déploration en ces termes : « Hélas, ô douleur, à bon début mauvaise fin ! ».

Il ne s'agit pas là de la seule entorse aux conventions du discours épistolaire chrétien. La salutation d'ouverture est en fait tissée de menaces : *si converterit ab errore viae suae, a Domino aeternam salutem; et si noluerit, aeternam*

⁶⁹ Sur Nabuzardan et sur l'adoption de cette formule, qui est une variante, voir MANCA, 1999, et, pour son emploi par Elipand, *ibid.*, p. 495.

⁷⁰ Voir sur la destruction des murailles, Jérémie 52, 14.

⁷¹ Voir *Ep.* 182, p. 303, l. 1-8: *Vide, ne tu sis alter Arrius, qui Constantinum imperatorem, per beatum Silvestrum christianum factum, per Arrium et mulierem factum hereticum, de quo beatus Isidorus dicit: « Heu pro dolor, principio bono, fine malo »: cuius pravitas non solum Gothiam, sed Libyam, et Orientem, et Occidentem usque ad tempora divae memoriae Recaredi regis suo maculavit veneno. Vide, ne tu sis alter Nabuzardan princeps cocorum, qui destruxit muros Iherusalem. Vide ne tu ipsum facias de glorioso principe Carolo, sicut Arrius fecit de Constantino; et lugeat se in secula seculorum* — le nom *Libyam* est ici pris dans son acception antique.

⁷² *Ibid.*, p. 306, l. 40-p. 307, l. 1: *Idcirco ve tibi Austria, altera Alexandria, quae novum Arrium, id est Albinum, genuisti tempore gloriosi principis ad evertendam et obscurandam fidem catholicam.*

⁷³ *Ibid.*, p. 307, l. 12-16: *Suggerendum est iterum glorioso principi, ut mitescat indignatio eius servo suo Felici [...]. Nam pro certo sciat, quia, si praedicationem illius spreverit et Albini confirmaverit, cum Constantino imperatore habebit partem — quod Deus non permittat — quem beatus Isidorus deflet, dicens: « Heu pro dolor, principio bono, fine malo ».*

*dampnationem*⁷⁴ (« s'il se détourne de l'erreur sur laquelle il est engagé, salut éternel de la part du Seigneur ; s'il refuse de le faire, damnation éternelle ! »). Quant à l'ouverture de la lettre, elle installe d'emblée la condamnation sans appel : *Epistolam tuam a rectae fidei tramite deviam, nidore sulfureo horrificam, supersticioso sermone scriptam, exeunte Iulio accepimus relegendam*⁷⁵ (« nous avons reçu fin juillet pour lecture ta missive, qui s'écarte de la voie de la foi droite, qui est effrayante par son odeur de soufre, qui est écrite en des propos contraires à la religion »). Si le rythme ternaire, de mise pour asseoir une forme de solennité, est bien présent, il sert davantage, par la structure presque isosyllabique avancée dans les trois segments déterminant les caractéristiques prêtées, par Élipand, à la lettre alcuinienne, à marteler le rejet.

DES ÉLOGES AU CŒUR DE LA DÉNONCIATION

Mais cette condamnation solennelle, fondée sur le rythme ternaire, au début comme à la fin de la lettre⁷⁶, s'accompagne parfois, ponctuellement, de *laudationes*. Il s'agit tout d'abord de chanter l'éloge des écrivains garants des adoptianistes. Ainsi l'on voit apparaître les noms de saint Ambroise, saint Augustin, mais avant tout Isidore, désigné par une titulature élogieuse et développée : *iubar aeclesiae, sidus Hesperiae, doctor Hispaniae*⁷⁷.

Mais il s'agit surtout de broser un éloge de Félix d'Urgel, nouveau confesseur, martyr en puissance, dont la parole est prédication et la personne en butte au mépris de l'empereur Charles. La lettre 183 II l'engage à tenir bon « au milieu des loups » selon la formule de Matthieu (Mt, 10, 16). Qui plus est, le Christ en personne, sous la plume d'Élipand, entonne la *laudatio* de l'évêque d'Urgel : « Rappelle-toi que le Seigneur a dit : "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, moi aussi je suis au milieu d'eux" : c'est le cas de Félix, confesseur, et de ses compagnons⁷⁸ ».

Un tel verset ne pouvait que porter au sublime la figure de l'évêque d'Urgel. Mais la stigmatisation d'Alcuin et de Beatus semble vouée à une forme d'échec, dans la mesure où Élipand, en cherchant à dénoncer les interprétations déviantes et les vices des adversaires repoussants qui sont au cœur de son discours, en vient à répéter à l'envi des propos de même teneur, sans jamais établir, de fait, de véritable dialogue, dans un domaine, le domaine épistolaire, qui est le lieu par excellence de l'échange. Or, paradoxalement, ce discours véhément, vibrant d'anaphores, rencontra un lecteur attentif, qui choisit, en reprenant des extraits précis des lettres d'Élipand, d'imposer un dialogue à ce destinataire rétif à tout échange.

⁷⁴ *Ep.* 182, p. 301, l. 4-5.

⁷⁵ *Ibid.*, l. 6-7.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 306, l. 25-26 : ... *cum epistolam tuam iterum atque iterum sacrilegam, letali veneno corruptam, atque ignorantiae caligine tenebrosam relegissem.*

⁷⁷ *Ibid.*, p. 303, l. 35.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 302, l. 17-18 : *Memento Dominum dixisse : « Ubi fuerint duo vel tres congregati in nomine meo, et ego in medio eorum » ; sicut est Felix confessor et socii eius.*

UN POLÉMISTE ET SES LECTEURS

De ces invectives et comparaisons typologiques dévoyées, employées par Élipand, Alcuin tint en effet à reprendre, dans son propre traité *Adversus Elipandum* (dans le livre I, et au chapitre VII), un certain nombre de formules. On trouve ainsi, en réponse au début de la lettre 182, l'affirmation suivante :

Moi, je ne suis pas le persécuteur, avec l'impie Datianus, de l'illustre martyr Vincent ; mais je suis, dans la mesure de mes forces, et avec l'aide de Dieu, un homme pieux qui extirpe l'erreur hérétique. Moi je n'ai pas, avec Rufinus, fait du bienheureux Félix un martyr⁷⁹...

Puis, répondant à l'éloge de Félix entonné par Élipand — « Félix, nous le savons, est depuis son plus jeune âge remarquable par sa charité, pudique et paré de ses bonnes mœurs⁸⁰ » —, Alcuin écrit, dans le même traité *Adversus Elipandum*, au chapitre VII : *Illum vero Felicem, quem tu charitate summum, pudicum, moribusque ornatum asseris, nos habemus in castris Christi*⁸¹ (« Ce fameux Félix, que tu dis remarquable par sa charité, pudique, paré de ses bonnes mœurs, nous, nous l'avons dans le camp du Christ »).

L'examen du manuscrit Reims, BM 385, que posséda Hincmar de Reims, porte en tout cas des marques d'une autre lecture, précise, de la lettre d'Élipand adressée à Alcuin⁸². Le relevé des occurrences marginales du monogramme NOTA permet de cerner les centres d'intérêt de ce lecteur médiéval, au folio 101v^o, pour la première citation faisant d'Alcuin le disciple du diable, ou la mention du noir Albinus au même folio. Les comparaisons mises en œuvre par Élipand, et notamment celle qui campe Alcuin en regard de Rufinus (f^o 101v^o), ainsi que la mention au folio 102v^o de Beatus et d'Alcuin agissant comme son maître fétide et horrible, semblent avoir attiré l'attention de l'annotateur, qui dans l'*Adversus Elipandum*, transmis par le même manuscrit, au folio 113r^o, inscrit NOTA en regard de la reprise et du renversement opéré par Alcuin de la typologie mise en place par Élipand qui le comparait à Rufinus.

Est-ce à dire que le lecteur du manuscrit de Reims fut sensible à la recherche de dialogue, par-delà les impasses de la polémique, que voulut mener Alcuin ? Quoi qu'il en soit, blesser par mots au nom du Verbe, pour reprendre le titre de la présente contribution, ne pouvait avoir de finalité en soi : la rudesse de la *vituperatio*, selon la *Règle pastorale* de Grégoire le Grand, devait nécessairement ouvrir une voie — ou une voix — de conversion qui passait par un dialogue, fût-il artificiellement mis en œuvre.

⁷⁹ Voir *Adversus Elipandum*, col. 246 : *Ego cum impio Datiano praeclari martyris Vincentii non sum persecutor; sed haereticae pravitatis pro virium mearum portione, adjuvante Deo, devotus exstirpator. Ego cum Ruffino beatum Felicem martyrem non feci...* — passage signalé en *Ep.* 182, p. 301, n. 6.

⁸⁰ Voir *Ep.* 182, p. 301, l. 30 : *Quem novimus ab ineunte etate caritate summum, pudicum et moribus ornatum.*

⁸¹ Voir *Adversus Elipandum*, col. 246-247 — passage signalé en *Ep.* 182, p. 301, n. 9.

⁸² Nous renvoyons le lecteur à la version numérisée du manuscrit (disponible en ligne).